

**Solidaires**



**Branche INRA**

**Comité Technique de l'INRA**  
**Séance du 25 novembre 2016**  
**Notes de la délégation SUD**

Ordre du jour

Suites des questions traitées et avis donnés lors des précédentes réunions  
Projet d'arrêté portant organisation des élections, des modalités de suppléance et de remplacement au Conseil d'administration ;  
Projet de note sur la répartition des compétences en matière de contractualisation des partenariats ;  
Information sur la politique relative aux infrastructures de recherche ;  
Information relative au changement de rattachement de l'UMR FARE et de l'UMR GMA à compter du 1er janvier 2017 ;

Points supplémentaires inscrits à la demande de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel :

Point d'information concernant l'incidence pour l'INRA de l'abondement au budget du PLF 2017, pour les opérateurs de Recherche ;  
Bilan du conventionnement de l'INRA avec le Groupement d'Achats Universel Scientifiques (GAUSS) et impact sur les conditions de travail des gestionnaires ;  
Point d'information sur la nomination de l'agent comptable de l'INRA comme Directeur du Financement et des Achats : impact et interaction DIFA/Agence comptable ;  
Règlement intérieur national et invalidation des règlements intérieurs locaux non conformes ;  
Revalorisation des primes pour l'ensemble du personnel.

Déclaration introductive SUD

*Dans le dernier message SUD adressé à tous les agents de l'INRA, nous précisions attendre les priorités du budget 2017 pour savoir si l'INRA persistera dans le (presque) tout technologique des présidences de M. Guillou et F. Houllier ou s'ouvrira, enfin, à des voies alternatives porteuses d'espoir...*

*Nous attendons donc impatiemment les documents préparatoires au Conseil d'Administration de Décembre, sachant que la direction de l'INRA joue chaque année le suspens en ne voulant rien dévoiler en amont de cette instance.*

***Au-delà des choix de priorités scientifiques, nous rappelons 2 sujets permettant de mesurer les changements :***

- ***Le niveau des postes ouverts au recrutement, avec l'ouverture- a minima - de tous les postes libérés par les départs à la retraite dans chaque corps comme cela a été obtenu au CNRS. (L'an dernier l'INRA a encore créé des chômeurs en remplaçant 2 Adjoints techniques par 1 CR). Et nous comptons sur un premier dégel des centaines de postes non arbitrés pour cause de pénurie de masse salariale***
- ***Un effort budgétaire en direction de l'expérimentation, le secteur le plus fragilisé ces dernières années, alors qu'il est, vous le savez, l'un des fondements justifiant l'existence de l'INRA. Au-delà des ouvertures de postes, notre vigilance vise aussi la capacité de bien travailler au sein de ces infrastructures. Sur ce sujet, comme l'an dernier, le devenir de l'Unité expérimentale de Bressonvillers sera l'un de nos indicateurs, au moment même où les équipes INRA de l'ouest***

parisien s'interrogent sur leur capacité à « expérimenter », dans le contexte du controversé projet « Saclay ».

**A ce stade, à plus de 100 jours de votre arrivée, nous attendons toujours la traduction de votre attention affichée à la « communauté globale de travail de 11000 personnes», à leur «cohésion», première priorité annoncée lors de votre audition à l'assemblée nationale en juillet dernier.**

**Sans anticiper sur l'odj de la réunion d'aujourd'hui, nous ne voyons pas dans la « charte des infrastructures » annoncée, un modèle de cohésion, mais plutôt une mise en compétition systématique des équipes, dans une relation client/prestataire en interne, le comble dans un institut de recherche qui repose sur la coopération... C'est la même approche que celle déployée avec les primes individualisées - en dépit du carton rouge pour le RIFSEEP, et lors de la PEDR imposée aux corps de chercheurs.**

**Pour en revenir aux améliorations attendues, nous rappelons les bonnes pratiques de concertation qui commencent par le respect des règlements intérieurs des instances... un préalable à l'amélioration des conditions de la concertation avec les personnels et leurs représentants.**

Sur ce sujet, le suivi des CCHSCT est hélas un exemple révélateur : les PV ne sont plus publics depuis un an, ([lien du site intranet ici](#)), alors que c'est prescrit dans le règlement intérieur de l'instance ; pour la dernière séance du CCHSCT ce mois de novembre, certains documents –comme celui sur la prise en charge des RPS ont été accessibles à peine deux jours ouvrables avant la tenue officielle de l'instance. A croire que l'INRA s'évertue à initier de nouveaux risques de pression au travail (pour tous les agents en charge de ce suivi, à l'expédition comme à la réception !).

L'application des délais réglementaires ne suffit déjà pas à l'appropriation des dossiers débattus en séance, nous l'avions souligné au dernier Comité Technique en sollicitant sans succès un report de l'échange sur le bilan social 2015. Pas possible nous a-t-on rétorqué pour des raisons réglementaires de calendrier de publication de ce bilan... (Pour la sortie du PV de ce Comité Technique, vous n'avez plus que le WE pour assurer sa publication !)

Plus largement, il devient urgent de revoir l'organisation du nouveau site intranet national où l'on vous met au défi de retrouver rapidement les documents des instances CHSCT et CT !

Et nous demandons la remise en ligne des réunions de CT antérieures à 2015, disparus dans le nouveau site. ([lien du site intranet ICI](#), totalement différent de celui du rendu de l'autre instance - cchsct !)

**Pour conclure, au-delà des règles de bonnes pratiques de concertation, nous revenons sur le bilan social de 2015 sur lequel nous avons un temps compris qu'il soit remis en débat ce jour, et ceci sur 2 points :**

- **Le niveau des 10 plus hautes rémunérations de l'INRA :** Le bilan social donne uniquement le rapport avec les plus basses (soit 5,5). Le PLF (projet de loi de finances) 2017 donne dans ses annexes un montant de 1532 KF à l'INRA en 2015 pour ces 10 plus hautes rémunérations (incluant les primes d'intéressement). Ce qui constitue une forte augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à l'année précédente. Une information étonnante en ces temps dits de pénurie pour le commun des agents : pouvez-vous nous en dire plus sur ces primes d'intéressement qui n'apparaissent pas, par ailleurs, dans le bilan social. Et question subsidiaire : quel est l'écart réel, toutes rémunérations comprises, dans les rémunérations à l'INRA ?
- Nous avons abordé, en séance, comme les années précédentes, **l'écart existant entre titulaires et contractuels dans l'accès au SFT (supplément familial de traitement)**. Suivant la DRH, ce complément est désormais pris en compte dans le contrat unique d'embauche. Il se trouve que les retours que nous avons, suite à la transmission de cette information aux agents ne sont pas concluants. Qu'en est-il de la concrétisation de cet engagement formulé en CT il y a plusieurs années déjà ? (de l'intérêt de garder en mémoire les PV antérieurs à 2015 !)

## Réponse de la DG & suivi des questions traitées et avis donnés lors des précédentes réunions

Sur la mobilité, le PDG veut réussir la campagne en cours. Les décisions seront, dit-il, très proches de ce qui est sorti des CAPN. Pour le RIFSEEP il n'est pas question de baisser de revenu pour les agents, tout en étant bien conscient de risque de divisions au sein des collectifs de travail.

Sur la mise en place de Mercure : il reconnaît que l'installation est compliquée.

Le gonflement de la prime d'intéressement en 2015 est dû à un versement tardif par un gros sélectionneur mondial de colza des droits sur le brevet Ogu INRA (stérilité mâle cytoplasmique du radis chinois utilisée pour faire les hybrides de colza).

C. Ronceray ajoute : « *les 10 plus gros salaires INRA se placent au 25<sup>e</sup> rang des salaires de l'ensemble de l'ESR, derrière des universités* », mais sur le podium des EPST en 2015 quand même (au second rang, entre l'IRD et l'INRIA), sachant que certains établissements ne semblent pas incorporer cette juteuse prime d'intéressement dans le calcul ! ([lien document PLF2017 ici](#), *fiche opérateurs de l'Etat, à partir de la P 144*)

### Décompte des jours de grève dans le calcul de la retraite

Nous confirmons que c'est un gros souci avec le constat que ce dossier n'avance pas ! Sur le terrain, des collègues continuent de recevoir des situations avec comme commentaires « trimestre incomplet ». Nous n'avons pas vu la concrétisation de l'info aux agents promise dans le suivi des avis... sachant que le souci ne vient pas uniquement au moment du départ en retraite, mais inquiète les collègues en cours de carrière, ce qui ne les incite pas à se mettre en mouvement. ON comprend que la situation actuelle ne dérange pas l'administration.

Le PDG dit découvrir le sujet et s'engage à la traiter lors du CT du 24 janvier.

## Arrêté portant organisation des élections, des modalités de suppléance et de remplacement au Conseil d'Administration

SUD rejoint la CGT sur le regret d'une représentation minorée du personnel : seulement 5 représentants du personnel sur 27 administrateurs. Et comme lors du contentieux survenu à Rennes pour les élections au CC (Conseil de centre), nous pensons que la formule H/F successivement pour la parité n'est pas pertinente, même si le contexte est différent : au CC, le collège administration se contentait bien de la répartition réglementaire (40/60) !, avec donc une inégalité suivant les collèges lors de cette élection !

Nous demandons une formulation qui rappelle uniquement le respect de cette réglementation (qui peut bouger au fil des années).

En conclusion de l'échange, le PDG prend en compte notre position, avec la possibilité d'adopter l'alternance sur les listes si l'essai n'est pas concluant.

Le monopole syndical dans la représentation est acté.

Un échange a lieu concernant les modalités de vote, avec comme lors des échanges avant le processus électoral de 2014, des positionnements différents suivant les syndicats : CFDT pour la dématérialisation écologique (dit-elle !). CFTC n'est pas contre mais alerte sur les UE où tous les agents n'ont pas tous de micro. CGT et SUD y demeurent opposés, tout en étant favorables à un comptage en code barre.

Le PDG reste prudent (l'arrêté permet les 2 dispositifs, tout en présentant le vote par courrier comme la modalité adoptée, à défaut d'une décision contraire du PDG)

**SUD, CFTC et CFDT votent pour la NS  
CGT s'abstient**

## Information sur la politique relative aux infrastructures de recherche

Le DGd (Claude Ronceray) indique qu'il est nécessaire que les infrastructures aient une certaine autonomie. La charte publiée en 2016 n'est plus compatible avec l'évolution en France et UE. Il y a

une gouvernance renouvelée de ces infrastructures. Il s'agit de modèles économiques d'allocation des ressources et de facturation soutenables. Ceci dans le cadre de campagnes de labellisation....

La CGT revient sur l'historique du dossier, en s'interrogeant : Quel avenir pour le dispositif expérimental INRA ? le travail dans l'excellence, mais qui souhaiterait travailler dans la médiocrité ?!... Rendre autonome pour ensuite externaliser le dispositif expérimental.

SUD s'interroge sur la formule « soutenabilité économique », dénonce une mise en concurrence, dans une relation client à fournisseur en interne. Nous lançons une mise en garde, au vu de la situation dans le secteur végétal où le personnel des UMRs est tenu à l'écart des réflexions sur le financement des expérimentations. La réflexion n'a pas dépassé le niveau des directions (UE, DIFA et Départements). Dans ces conditions nous ne sommes pas certains que les tarifs dévoilés le 15 novembre lors d'une réunion DG-départements avec DU des unités végétalistes fassent l'objet d'un consensus.

Pour le PDG, il n'y aurait « ni client fournisseur ni marchandisation » ! Les organisations nous ont demandé de tenir un discours de vérité y compris sur les fermetures envisagées. La labellisation est proposée par un groupe de travail. Il ne s'agit pas de faire des « business unit ». Il n'y aurait pas à fantasmer sur une transformation des unités de service en « prestataires de services analytiques »  
Il cible 2 risques : celui de l'enlisement dans concertation qui n'avance pas. Où à l'opposé le risque d'aller trop vite. A la direction nous n'avons pas l'intention de faire de l'expérimentation une variable d'ajustement du budget de l'INRA. La direction donnera un coût complet pour les prestations... et annonce un nouvel échange sur le sujet en Comité Technique de janvier

#### **Point d'information concernant l'incidence pour l'INRA de l'abondement au budget du PLF 2017, pour les opérateurs de Recherche**

Nous n'avons pas compris le sens de cette question initiée par la CFDT (et du coup nous ne l'avions pas soutenu !). Elle visait en fait les (maigres) mesures PPCR... objet d'un contentieux avec les syndicats non signataires (et majoritaires !, s'agissant à notre sens d'un non-accord !).  
Le DGd indique que le PDG tiendra les engagements...

#### **Motion RIFSEEP**

Voir la nouvelle motion votée par l'ensemble des membres du Comité Technique en annexe de ce rendu.

#### **NS REPARTITION DES COMPETENCES EN MATIERE DE CONTRACTUALISATION DES PARTENARIATS**

Sujet présenté par la DARES : une nécessité suite à la conclusion des PTI, la note princeps datant de 1999...

La CGT rappelle son opposition de fond, déjà argumentée en Conseil d'Administration.  
Pour notre délégation, l'examen des dossiers régionaux est indispensable à l'échelon national : nous ne voulons pas d'un INRA en 1000 morceaux, ce qui rend nécessaire un pilotage national des contrats.

#### **Information relative au changement de rattachement de l'UMR FARE et de l'UMR GMA à compter du 1er janvier 2017**

Le DGd explique que ces rattachements se font dans le cadre de la loi de décentralisation NOTRE qui redéfinit le périmètre de certaines régions administratives. L'INRA ne calque pas ses centres sur les circonscriptions administratives et procède uniquement à des ajustements.

La CFDT soulève des conséquences pour les agents, ceux de de l'unité FARE par exemple - impliqués dans les instances du centre Paris-Lille, désormais rattachés à Nancy. La CFTC alerte sur le risque d'oubli de l'historique de carrière des agents dans les instances de promotion.

La DG précise que pour le moment les agents vont continuer de relever du centre de Lille-Paris.

### **Bilan du conventionnement de l'INRA avec le Groupement d'Achats Universel Scientifiques (GAUSS) et impact sur les conditions de travail des gestionnaires**

Un tour de table fait état des difficultés rencontrées et d'interrogations concernant ce dispositif.

### **Point d'information sur la nomination de l'agent comptable de l'INRA comme Directeur du Financement et des Achats : impact et interaction DIFA/Agence comptable**

Les syndicats s'interrogent sur le cumul des deux fonctions par la même personne.

Pour la DG, la décision ne consiste pas à fusionner les directions comptable et financière. Mais l'agent comptable n'a pas délégation de signature. Aujourd'hui avec la BGCP (*gestion budgétaire et comptable publique*), la distinction ordonnateur vs comptable devient caduque. Nous mettons en place un « service facturier »

Des départs à la DIFA (direction financière) sont compensés par une arrivée. Le rôle de l'agent comptable est modifié par une certification externe des comptes.

### **Règlement intérieur (RI) national et invalidation des RI locaux non conformes**

La Direction annonce la suspension de tous les RI de centre en cours de validation.

### **Revalorisation des primes pour l'ensemble du personnel.**

La prime de recherche nécessite un rattrapage à l'INRA : il y a accord sur l'urgence, mais pas sur le mode opératoire !

A SUD, nous sommes contre les primes par principe (travail d'équipe et non compétition, inégalité...) et demandons une prime uniforme pour tous. La seule mise dans un pot commun de l'ensemble des primes existantes correspondrait au niveau de la PPRS actuelle d'IR1 pour tous (chiffrage effectué au CNRS).

Question subsidiaire, de notre part, sur le sujet : A combien se monte le budget non dépensé suite à la fin des AAE cette année ? Ne pourrait-on pas commencer par partager ce budget entre les corps les moins pourvus en prime ? Sinon à quoi sert-il concrètement ?

Réponse de la DG : cette extinction des AAE est liée à application du protocole PPCR et une partie du cout de ce budget sera recyclé dans les mesures PPCR ! (sans commentaire autre que celui de [l'expression solidaires sur le sujet](#) !)

### **ANNEXE – nouvelle MOTION RIFSEEP**

Le comité technique, réuni le 25 novembre, se prononce contre le Rifssep : **NON au RIFSEEP !**

*Non aux primes variables, qui divisent les équipes, qui dévoient le rapport au travail, qui poussent à faire du chiffre (plus d'articles, plus d'appels d'offres, plus de CDD...) plutôt qu'à approfondir la réflexion, à croiser les regards, et à prendre le temps de l'intelligence collective.*

De tout temps, nos syndicats ont été opposés aux primes qui se substituent pour partie au salaire sans en avoir la pérennité, ni présenter les mêmes avantages sociaux (cotisation retraite au rabais sur une prime).

Le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est une

réforme des primes de la Fonction Publique. La PPRS dont nous demandons la revalorisation n'est pas satisfaisante, mais elle garantit une rémunération identique pour tous les agents d'un même grade alors que le RIFSEEP introduirait une individualisation et une opacité d'une partie de son attribution pour l'ensemble des agents.

Enfin, le CT est fermement opposé à toute baisse de rémunération qui pourrait toucher les ITA de l'INRA, aujourd'hui ou plus tard.

**En conséquence, le CT de l'INRA  
réaffirme son opposition au RIFSEEP.**

Appuyé sur les mobilisations massives des personnels dans les centres de l'Institut,

**il exige du ministère de la fonction publique, du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche (MESR) et de la Direction Générale de l'INRA l'exemption des ITA INRA de ce dispositif.**